

ANNEXE COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/09/2021



BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	3
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	9
NOTE 3	ACTIF NON COURANT.....	11
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	14
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	15
NOTE 7	VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	16
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	16
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL.....	17
NOTE 10	IMPÔT	17
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE.....	18
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES.....	22

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2021

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2021 sont présentées ci-après :

- Le 29 janvier 2021, Alstom a annoncé l'acquisition de Bombardier Transport qui a été réalisée à travers deux augmentations de capital réservées à des affiliées de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Bombardier Inc. qui font suite à celle du 7 décembre 2020 pour 2 milliards d'euros (note 1.2 de l'annexe). Un profit de dilution de 56 millions d'euros a été comptabilisé dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées » sur la base d'une valorisation par Alstom des 76 184 296 actions émises au cours du jour de la réalisation de l'acquisition, soit 3,4 milliards d'euros. À l'issue de ces opérations de capital, Bouygues détenait 6,35 % du capital social d'Alstom.

Le 10 mars 2021, Bouygues a annoncé la cession de 12 millions d'actions Alstom (représentant 3,23 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 492 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 59 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du premier trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de cette opération, Bouygues détenait 3,12 % du capital d'Alstom. Cette participation résiduelle était comptabilisée en titres mis en équivalence au 31 mars 2021.

Le 2 juin 2021, Bouygues a annoncé la cession de 11 millions d'actions Alstom (représentant 2,96 % du capital social d'Alstom) pour un montant net de frais de 492 millions d'euros, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels. Une plus-value nette de frais et d'impôts de 93 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé du deuxième trimestre 2021 en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ». À l'issue de cette opération, Bouygues détient 0,16 % du capital d'Alstom. La perte de l'influence notable a entraîné le reclassement de la participation résiduelle en « Autres actifs financiers non courants » ainsi que sa réévaluation à la juste valeur en date du 2 juin 2021 pour 6 millions d'euros, comptabilisée en « Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées ».

- Au cours du premier semestre 2021, Bouygues Telecom a cédé à Towerlink le bâti et les infrastructures passives de 11 sites MSC (*data centres*) pour 168 millions d'euros. Au cours du troisième trimestre 2021, 2 sites supplémentaires ont été cédés pour 31 millions d'euros portant la plus-value à 114 millions d'euros, comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » au 30 septembre 2021. Deux sites sont classés au bilan en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 30 septembre 2021.
- Le 27 avril 2021, TF1 a annoncé la prise d'une participation majoritaire de Newen dans le groupe iZen, acteur majeur de la production espagnole, en acquérant 65 % de son capital, au prix de base de 20 millions d'euros. Le groupe iZen emploie une quarantaine de collaborateurs et est également présent au Royaume-Uni. Son chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices s'élève à 35 millions d'euros. Les cédants et le groupe Newen ont conclu un pacte d'actionnaires qui définit notamment les modalités de paiement de compléments de prix et d'exercice de promesses par lesquelles les cédants disposent de la faculté de vendre, ou le Groupe TF1 d'acheter, des participations additionnelles de 15 % du capital en 2025, puis de 10 % du capital en 2028. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 15 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 29 millions d'euros, dont 9 millions d'euros de put sur minoritaires. À l'issue de la valorisation des engagements de rachat de titres et du complément de prix de 4 millions d'euros sur le troisième trimestre 2021, le *goodwill* provisoire s'élève à 19 millions d'euros au 30 septembre 2021 et l'impact sur l'endettement net est de 35 millions d'euros, dont 15 millions d'euros de put sur minoritaires.

- Le 17 mai 2021, TF1, M6, Bouygues et RTL Group ont annoncé avoir conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Sur la base des chiffres proforma 2020, le chiffre d'affaires de l'entité fusionnée s'élèverait à environ 3,4 milliards d'euros et le résultat opérationnel courant combiné serait de l'ordre de 460 millions d'euros. Bouygues et RTL Group soutiennent l'opération, à l'issue de laquelle ils détiendraient respectivement 30 % et 16 % du nouveau groupe, après acquisition par Bouygues auprès de RTL Group de 11 % du nouveau groupe pour un montant de 641 millions d'euros. Bouygues détiendrait le contrôle et agirait en partenariat stratégique avec RTL Group dans le cadre d'une action de concert. Ce projet a été approuvé à l'unanimité par les Conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6.

Le 8 juillet 2021, le groupe Bouygues et RTL Group d'une part et TF1 et M6 d'autre part ont annoncé la signature entre eux des accords relatifs au rapprochement des groupes TF1 et M6, à la suite de l'approbation unanime du projet par les instances représentatives du personnel de Bouygues, TF1 et M6 le 24 juin 2021. La réalisation définitive de l'opération reste soumise à l'obtention des autorisations réglementaires (ADLC, CSA) et à la tenue des assemblées générales d'actionnaires. La finalisation de la transaction est attendue fin 2022.

- En juin 2021, Bouygues SA a acheté 350 000 de ses propres actions pour un montant de 12 millions d'euros. 1 475 000 actions supplémentaires ont été achetées en septembre 2021 pour 53 millions d'euros. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être annulées.
- Le 25 août 2021, Colas a signé un protocole d'accord visant à acquérir 100 % des titres de la société Destia Oy, actuellement détenue par le fonds familial finlandais Ahlström Capital. Le groupe Destia est un acteur majeur dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques en Finlande. Employant plus de 1 600 collaborateurs, Destia a généré un chiffre d'affaires de 564 millions d'euros en 2020. Le closing de l'opération devrait intervenir d'ici à la fin de l'année 2021. L'opération est soumise à l'approbation des autorités en charge du droit de la concurrence.
- Le 6 septembre 2021, Bouygues a déposé une offre non engageante auprès d'Engie en vue de racheter Equans. Ce projet de rachat d'Equans s'inscrit dans la démarche stratégique de Bouygues visant à faire émerger au sein du Groupe un acteur fort des services multi-techniques. Comme il l'a annoncé le 26 août dernier lors de la publication de ses résultats semestriels, Bouygues n'aura pas recours à une augmentation de capital pour financer cette acquisition. Cinq offres dont celle de Bouygues ont été retenues par Engie en septembre pour la deuxième étape du processus de vente (note 1.3 de l'annexe).

1.2 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2020

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2020 sont présentées ci-après :

- Le 30 janvier 2020, Bouygues Construction a été victime d'une attaque informatique de type *ransomware* (« rançongiciel ») causée par un logiciel malveillant. Dans un premier temps et par mesure de précaution, Bouygues Construction a arrêté son système d'information pour éviter toute propagation et des mesures spécifiques ont été prises pour assurer la continuité des activités, tant en France qu'à l'international. Les mesures nécessaires ont été immédiatement prises pour assurer la continuité de l'activité et reconstruire le système d'information. Aucun chantier n'a été arrêté. La mobilisation exceptionnelle de toute l'entreprise et d'experts internes et externes au groupe Bouygues a permis à Bouygues Construction de tenir ses engagements. Au 31 décembre 2020, tous les services et applications ont été restaurés. Les polices d'assurance ad hoc ont été activées et la plainte déposée auprès des autorités compétentes n'a pas pour l'instant abouti.
- Le 17 février 2020, Alstom a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Bombardier Inc. et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'acquisition de Bombardier Transport. Le prix pour l'acquisition de 100 % des actions de

Bombardier Transport sera payé pour partie en numéraire et pour partie en actions nouvellement émises par Alstom. La réalisation de l'opération a eu lieu le 29 janvier 2021 (note 1.1 de l'annexe).

Le 3 novembre 2020, Bouygues a cédé 11 millions d'actions Alstom (représentant 4,8 % du capital social) pour un produit de cession net de frais de 450 millions d'euros. Une plus-value de 87 millions d'euros a été comptabilisée au titre de cette vente au quatrième trimestre 2020.

Le 16 novembre 2020, dans le cadre de son projet d'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a annoncé une augmentation de capital pour un montant d'environ 2 milliards d'euros. Le 17 novembre 2020, Bouygues a cédé 16,45 millions de droits préférentiels de souscription Alstom (les « DPS ») au prix de 2,95 euros par DPS (soit un montant total d'environ 49 millions d'euros) dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs qualifiés par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres (le « Placement »). Bouygues a alors procédé au reclassement des DPS dans une proportion lui permettant de financer l'exercice du solde de ses DPS Alstom et ainsi de participer à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'Alstom dans le cadre d'une opération blanche. Cette opération confirme le soutien de Bouygues à la stratégie d'Alstom et au projet d'acquisition de Bombardier Transport, sans engager de capitaux supplémentaires. Le règlement-livraison du Placement a eu lieu le 19 novembre 2020. Bouygues a constaté un profit de dilution de 31 millions d'euros au quatrième trimestre 2020. À l'issue de cette opération, Bouygues s'est engagé à conserver ses titres Alstom pendant une période de 90 jours se terminant le 7 mars 2021. Au 31 décembre 2020, la participation de Bouygues s'élève à 7,99 % du capital social d'Alstom.

Cette participation résiduelle était comptabilisée en titres mis en équivalence au 31 décembre 2020, l'influence notable étant caractérisée par la présence de Bouygues SA et d'Olivier Bouygues au conseil d'administration d'Alstom.

- Le 26 février 2020, Bouygues Telecom et Cellnex ont conclu un accord stratégique pour la création d'une société chargée du déploiement et de la commercialisation d'une infrastructure nationale de fibres optiques (FTTA et FTTO) et de la gestion de son exploitation. L'opération effective a eu lieu le 29 mai 2020. Bouygues Telecom a signé avec la société contrôlée par Cellnex un contrat de service à long terme. Le projet, d'une valeur d'environ 1 milliard d'euros sur 7 ans (horizon 2027), permettra à Bouygues Telecom de relier en fibre ses équipements réseau (antennes Mobile et NRO) afin de répondre à la croissance des usages data sur les réseaux et d'accroître son empreinte sur les marchés Entreprises et *Wholesale* Fixe. À fin décembre 2020, Bouygues Telecom a réalisé un investissement de 15 millions d'euros et détient 49 % de la société sur laquelle elle exerce une influence notable. Elle dispose d'une option d'achat des titres restants exerçable entre le 15 janvier et le 15 juin 2040, puis tous les 5 ans jusqu'en 2050, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 19 mars 2020, Bouygues Telecom et Phoenix Tower International, société américaine au portefeuille de Blackstone spécialisée dans la construction d'infrastructures mobiles, ont mis en œuvre un accord portant sur la création d'une société destinée à déployer jusqu'à environ 4 000 nouveaux sites Mobile sur 12 ans à travers la France en dehors des Zones Très Denses. Cette société, contrôlée par Phoenix Tower International, sera propriétaire des sites et gèrera leur exploitation. Certains sites seront déployés dans le cadre des obligations réglementaires du « *New Deal Mobile* » de Bouygues Telecom, portant sur l'amélioration ciblée de la couverture du réseau de radiotéléphonie Mobile et l'accélération du déploiement du réseau Mobile le long des axes de transport. Grâce à sa taille et sa couverture attractives, la société se positionne comme un opérateur d'infrastructures à fort potentiel sur le marché français. À fin décembre 2020, Bouygues Telecom a réalisé un investissement de 3 millions d'euros et détient 40 % de la société sur laquelle elle exerce une influence notable. Elle dispose d'une option d'achat de titres restants exerçable entre le 15 janvier et le 15 juillet 2034, puis tous les 5 ans jusqu'en 2049, qui lui permettrait ainsi de prendre le contrôle de la société.
- Le 7 avril 2020, Bouygues a émis un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros à échéance 24 juillet 2028. Le coupon de cet emprunt est de 1,125 %.
- Le 23 avril 2020, Bouygues Telecom et Vauban Infrastructures Partners (Groupe BPCE) ont annoncé la signature d'un accord stratégique destiné à accélérer le déploiement des lignes FTTH dans les zones moyennement denses faisant l'objet d'un investissement privé et déployées par Orange (zone AMII et AMEL, soit environ 13 millions de prises). L'opération

effective a eu lieu le 29 juin 2020. Bouygues Telecom a créé une société dédiée, la Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre (SDAIF), et avait lancé, à la fin de l'année 2019, un appel d'offres à l'issue duquel Vauban Infrastructure Partners, agissant pour le compte de ses fonds, a été retenu comme actionnaire majoritaire de ladite société. Cette société sur laquelle Bouygues Telecom exerce une influence notable a notamment pour objet d'acquérir des droits d'accès de long terme auprès d'Orange, contribuant de cette manière au co-financement de la fibre optique aux côtés des principaux opérateurs français. Plus d'un milliard d'euros seront ainsi apportés dans les quatre prochaines années.

Lors de la création de la SDAIF, Vauban Infrastructure Partners et Bouygues Telecom se sont engagés à souscrire au capital de la société. Bouygues Telecom a également apporté un contrat de services avec un engagement de se fournir pendant trente ans uniquement auprès de la SDAIF pour les prises FTTH en zones moyennement denses à un tarif fixé à l'avance et un contrat d'approvisionnement permettant à la SDAIF d'acheter auprès d'Orange des prises FTTH. La SDAIF a également la faculté de proposer les mêmes services d'accès à des opérateurs tiers.

Cette opération valorise au 29 juin 2020 la quote-part de 49 % détenue par Bouygues Telecom dans la SDAIF à 295 millions d'euros dont 272 millions au titre des deux contrats apportés qui seront reconnus en résultat opérationnel courant sur la durée du contrat et 23 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital qui sera réalisée par Bouygues Telecom. Au 31 décembre 2020, la quote-part détenue par Bouygues Telecom dans la SDAIF est valorisée à 286 millions d'euros.

Bouygues Telecom dispose d'une option pour racheter tout ou partie des titres de la société chaque année entre le 15 mars et le 15 juin de 2024 à 2027, puis tous les 5 ans de 2030 à 2050.

Bouygues Telecom a également cédé à la SDAIF ses droits d'accès déjà acquis auprès d'Orange enregistrant ainsi au second trimestre 2020 un produit de cession de 185 millions d'euros et une plus-value de cession en résultat opérationnel courant de 17 millions d'euros pour la part de 51 % non détenue par Bouygues Telecom.

- Le 17 juin 2020, la cour d'appel de Paris a condamné Orange à payer 250 millions d'euros de dommages et intérêts à Digicel, société à laquelle Bouygues Telecom avait vendu ses activités antillaises en 2006. L'accord de rachat par Digicel des activités antillaises de Bouygues Telecom prévoyait une rétrocession à Bouygues Telecom d'une partie de la condamnation financière perçue par Digicel.

Le 9 décembre 2020, un montant de 90 millions d'euros a été perçu en contrepartie de la mise en place d'une garantie à première demande sécurisant le remboursement par Bouygues Telecom de tout ou partie de la somme en cas de décision contraire de la cour de cassation. À ce stade du dossier, aucun profit n'a été enregistré dans les résultats du Groupe et le montant perçu a été comptabilisé au bilan en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » en contrepartie des « Autres passifs courants ». Dans l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2020, il a été classé en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements dans les « Prix de cession des titres consolidés ».

- Le 25 juin 2020, Bouygues Telecom et Euro-Information (filiale du groupe Crédit Mutuel) ont signé un protocole d'exclusivité en vue d'acquérir 100 % du capital de sa filiale Euro-Information Telecom (EIT), 1^{er} opérateur alternatif du marché, et de conclure un partenariat de distribution exclusif associant le Crédit Mutuel, le CIC et Bouygues Telecom. EIT compte plus de 2 millions de clients et a réalisé un chiffre d'affaires de 518 millions d'euros en 2019. L'opération effective a eu lieu le 31 décembre 2020, après obtention de l'accord de l'Autorité de la concurrence. Le prix d'acquisition comprend une part fixe de 596 millions d'euros payée au *closing* et une part complémentaire comprise entre 140 et 325 millions d'euros, conditionnée à l'atteinte de critères de performance économique et payable sur plusieurs années. L'acquisition a été financée pour partie par augmentation de capital souscrite par les actionnaires de Bouygues Telecom. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un *goodwill* provisoire a été comptabilisé pour 756 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net est de 827 millions d'euros, sur la base d'une estimation de compléments de prix intégrée en dettes financières. Au 30 septembre 2021, le *goodwill* provisoire s'élève à 624 millions d'euros après allocation du prix d'acquisition réalisée sur le premier trimestre 2021.
- Le 4 septembre 2020, l'assemblée générale a voté un dividende ramené à 1,70 euro par action au titre de l'exercice 2019, soit 646 millions d'euros qui ont été versés au troisième trimestre 2020. En effet, la situation financière particulièrement

solide et le niveau élevé de trésorerie disponible du Groupe permettent d'assurer cette distribution tout en conservant un niveau suffisant de liquidités pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, développer les activités existantes de Bouygues, et maintenir un faible niveau d'endettement.

- Conséquences de la pandémie de Covid-19

- Impacts sur les activités du Groupe

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement en France et dans d'autres pays où il est présent ont entraîné une forte diminution de l'activité des métiers du Groupe sur les neuf premiers mois de 2020. Cette diminution est concentrée sur le premier semestre de l'année 2020, l'activité et les résultats du troisième trimestre 2020 ayant connu un fort redressement.

Les activités de construction ont été impactées en France par le quasi-arrêt des chantiers dès la deuxième quinzaine du mois de mars 2020 en lien avec le confinement, puis par le redémarrage progressif de l'activité à partir du 15 avril et le report du second tour des élections municipales à la fin du mois de juin. Dans une moindre mesure, le ralentissement voire l'arrêt des activités dans un certain nombre d'autres pays (notamment Italie, Royaume-Uni, Canada, Suisse Romande, Singapour et Philippines) a pu être observé. À mi-juillet 2020, la quasi-totalité des sites ont rouvert en France et l'activité est revenue proche de la normale dans de nombreux autres pays. Mi-août, l'activité a également repris progressivement à Singapour. En France, il est à noter un fort rattrapage d'activité au cours du troisième trimestre, favorisé par la signature d'un accord Groupe, ayant permis de recourir à plus d'heures et de journées de travail.

TF1 a été impacté par le report ou l'annulation massive des campagnes publicitaires à partir du mois de mars, et plus fortement sur le deuxième trimestre, et par l'arrêt des tournages des activités de production pendant le confinement. Les tournages ont repris progressivement dès mi-mai. Parallèlement, les événements culturels programmés, tels que les sorties de films en salles, les spectacles et les événements musicaux, sont considérablement impactés ou restent à l'arrêt jusqu'à la fin de l'année. Toutefois les résultats des neuf premiers mois 2020 montrent que le groupe TF1 a su adapter sa grille de programmation et la gestion de ses coûts de programmes à ce contexte. Enfin, Bouygues Telecom a été plus faiblement affectée par la Covid-19 (malgré la fermeture des boutiques pendant le confinement et la baisse du chiffre d'affaires *roaming* en raison de la chute des voyages intercontinentaux et de la fermeture de certaines frontières).

Tout en gardant comme priorité la santé et la sécurité des salariés, sous-traitants et clients, tous les métiers de Bouygues ont redémarré progressivement leurs activités dès que cela a été possible et ont mis en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts de la crise sur leur rentabilité (négociations avec les clients pour un partage des surcoûts Covid-19 et mesures d'économies dans les métiers).

Par ailleurs, face à cette crise sanitaire et au regard des incertitudes économiques qu'elle engendre, Bouygues a entendu démontrer sa responsabilité et sa solidarité face aux efforts importants qui sont demandés aux parties prenantes du Groupe, en particulier ses collaborateurs. Le Groupe a décidé de ne pas reporter le paiement des acomptes d'impôts sur les sociétés ni les cotisations aux organismes sociaux.

- Estimation des impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur l'année 2020

La pandémie de Covid-19 a entraîné une réduction du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel courant a été affecté par la perte de marge opérationnelle courante des métiers en lien avec cette baisse de chiffre d'affaires et avec les coûts inévitables dans les trois activités et cela malgré les mesures de flexibilité mises en place. Ces coûts concernent principalement des coûts fixes de personnel (collaborateurs en activité partielle ou non occupés, nets le cas échéant d'indemnités par l'Etat), des locaux ou matériels non utilisés, des mesures prises par le Groupe pour assurer la sécurité des collaborateurs sur site face aux risques sanitaires.

Compte tenu de la reprise des activités, il n'est plus possible d'isoler au troisième trimestre 2020 la part qui serait imputable à la Covid-19 dans la variation de la performance par rapport 2019. Pour rappel, la variation du chiffre d'affaires

du premier semestre 2020 par rapport à celui de 2019 a été défavorablement impactée par la Covid-19 pour environ 2,8 milliards d'euros. La variation du résultat opérationnel courant du premier semestre 2020 par rapport à celui de 2019 a été défavorablement impactée par la Covid-19 pour environ 0,65 milliard d'euros.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 septembre 2021

- Le 27 octobre 2021, Bouygues a émis un emprunt obligataire de 800 millions d'euros à échéance 11 février 2030. Le coupon de cet emprunt est de 0,5 %.
- Le 2 novembre 2021, Bouygues a déposé une nouvelle offre de rachat, engageante, auprès d'Engie en vue de racheter Equans (note 1.2 de l'annexe).

Le 5 novembre 2021, les groupes Bouygues et Engie ont conclu une promesse d'achat aux termes de laquelle Bouygues s'engage à acquérir la totalité du groupe Equans, sur la base d'une valeur d'entreprise de 7,1 milliards d'euros y compris dette IFRS 16. La transaction a d'ores et déjà reçu l'avis favorable des instances représentatives du personnel concernées au sein du Groupe Bouygues (Bouygues SA, Bouygues Construction et Bouygues Energies & Services et le Comité d'Entreprise Européen de Bouygues). Les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel d'Engie et Equans seront engagées conformément à la législation en vigueur. La réalisation de l'opération est soumise à la finalisation de la constitution du périmètre Equans et aux conditions suspensives habituelles en la matière. La réalisation définitive de l'opération est attendue au second semestre 2022.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 septembre 2021 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 17 mars 2021 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2021, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 15 novembre 2021.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2021 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2020 et au 30 septembre 2020 dont le bilan a été retraité pour tenir compte de la décision définitive de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 et du relevé de conclusion de l'ANC du 3 juillet 2020 relatifs aux durées des contrats à retenir en IFRS 16. Cette conclusion a conduit le Groupe à réexaminer au quatrième trimestre 2020 les durées retenues pour les contrats de location. Après analyse, le seul métier impacté par cette décision est Bouygues Telecom, en particulier les durées retenues sur les sites radios ont été révisées à la hausse par cohérence avec les durées d'amortissement des agencements inamovibles. À ce titre, les droits d'utilisation et les obligations locatives ont été augmentés de 126 millions d'euros au 1^{er} janvier 2020 et de 151 millions d'euros au 30 septembre 2020 sans impact sur les capitaux propres.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2020.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2020. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

Au 30 septembre 2021, l'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation en France et à l'international sur les montants des provisions enregistrées s'éleverait à :

	Hypothèse	Hausse	Baisse
Indemnités de fin de carrière (France)	50 points de base	(41)	46
Pensions (International)	20 points de base	(23)	24

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 septembre 2021, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2020, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2021.

- Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16

Le 27 août 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 (phase 2) dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Le texte, adopté par l'Union européenne le 13 janvier 2021, est applicable au 1^{er} janvier 2021 de manière rétrospective.

L'impact de ces amendements n'est pas significatif pour le Groupe.

- Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 19

En mai 2021, l'IASB a approuvé les conclusions du comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) de décembre 2020 relatives à la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnités fin de carrière. Alors que l'approche la plus couramment pratiquée actuellement en France, et chez Bouygues, est de linéariser l'acquisition des droits entre la date d'entrée dans le régime et la date de retraite, l'IFRS IC considère que la linéarisation doit se faire seulement sur la période précédant l'âge de retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'étude des impacts de cette conclusion est en cours, le Groupe analyse notamment les régimes et les conventions collectives appliquées. Au 30 septembre 2021, le Groupe continue à retenir la période d'acquisition des droits dès la date d'entrée.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur les neuf premiers mois de 2021

	Valeur nette
31/12/2020	7 232
Changements de périmètre	23
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	(119)
30/09/2021	7 136

La diminution sur les neuf premiers mois de 2021 concerne essentiellement l'allocation provisoire du prix d'acquisition de Bouygues Telecom Business Distribution « BTBD » (ex EIT) sur des actifs incorporels (parc clients) pour 132 millions d'euros nets d'impôts différés, partiellement compensée par le *goodwill* relatif à l'acquisition de 65 % du capital d'iZen par TF1 pour 19 millions d'euros et par des écarts de conversion de 12 millions d'euros.

Les *goodwill* provisoires au 30 septembre 2021 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 31 décembre 2019 sont déterminés de la manière suivante :

UGT	BTBD (ex EIT)	iZen
	Bouygues Telecom	TF1
Prix d'acquisition (I)	825	24
Actifs nets acquis hors Goodwill : (II)		
Actif non courant	(59)	(5)
Actif courant	(109)	(16)
Passif non courant	5	2
Passif courant	110	12
Affectation du prix d'acquisition : (III)		
Écarts d'évaluation incorporels	(179)	
Écarts d'évaluation corporels		
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	31	
Part non acquise		2
Goodwill (I)+(II)+(III)	624	19
Écarts de conversion		
Goodwill au 30/09/2021	624	19

3.1.2 Répartition du *goodwill* par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/09/2021		31/12/2020	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	1 090	100,00	1 079	99,97
Colas ^b	1 327	96,85	1 319	96,87
TF1 ^b	1 372	43,68	1 355	43,70
Bouygues Telecom ^b	3 347	90,53	3 479	90,53
TOTAL	7 136		7 232	

(a) *goodwill* sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) *goodwill* sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

En l'absence d'indice de perte de valeur, les *goodwill* comptabilisés au 30 septembre 2021 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2020	1 542
Quote-part du résultat de la période	202
Écarts de conversion	12
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	19
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	233
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	(966)
30/09/2021	809

La valeur des coentreprises et entités associées diminue de 733 millions d'euros, dont 711 millions d'euros sur Alstom, composés de la contribution au résultat d'Alstom pour 219 millions d'euros et de la réduction de la valeur de cette participation pour 930 millions d'euros, en lien notamment avec les opérations du premier semestre 2021 sur le capital qui ont conduit à une perte d'influence notable.

La contribution d'Alstom au résultat net des neuf premiers mois 2021 s'élève à 219 millions d'euros contre 51 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2020 et inclut :

- un profit de dilution de 56 millions d'euros à la suite des deux augmentations de capital d'Alstom réalisées au premier trimestre 2021 (note 1.1 de l'annexe) ;
- une plus-value nette de frais et d'impôts de 59 millions d'euros à la suite de la cession par Bouygues de 12 millions de titres (3,23 % du capital) au premier trimestre 2021 (note 1.1 de l'annexe) ;
- une plus-value nette de frais et d'impôts de 93 millions d'euros à la suite de la cession par Bouygues de 11 millions de titres (2,96 % du capital) au deuxième trimestre 2021 (note 1.1 de l'annexe) ;
- la réévaluation à la juste-valeur au 2 juin 2021 des titres conservés (0,16 % du capital) pour 6 millions d'euros (note 1.1 de l'annexe) ; et
- une quote-part de résultat au titre du second semestre d'Alstom pour l'exercice 2020/2021 de 5 millions d'euros, calculée sur la base de la publication par Alstom le 11 mai 2021 de ses résultats annuels de l'exercice 2020/2021. Du fait du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la quote-part de résultat au titre du premier semestre d'Alstom pour l'exercice 2020/2021 avait été comptabilisée dans les comptes de Bouygues au 30 septembre 2020.

À compter du 2 juin 2021, la participation résiduelle dans Alstom est comptabilisée à la juste valeur par capitaux propres. La valeur bilantielle des titres Alstom conservés s'élève à 19 millions d'euros au 30 septembre 2021 et est comptabilisée en « Autres actifs financiers non courants ».

La valeur de la SDAIF au bilan dans les comptes de Bouygues au 30 septembre 2021 s'élève à 264 millions d'euros et tient compte d'une quote-part de résultat négatif de 12 millions d'euros.

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

Capital de Bouygues SA

Au 30 septembre 2021, le capital social de Bouygues SA est constitué de 382 454 502 actions d'une valeur nominale d'un euro.

	31/12/2020	Flux 2021		30/09/2021
		Augmentation	Réduction	
Actions	380 759 842	1 694 660 ^a		382 454 502
NOMBRE DE TITRES	380 759 842	1 694 660		382 454 502
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	380 759 842	1 694 660		382 454 502

(a) L'augmentation du capital correspond à l'exercice d'options de souscription pour 1 694 660 actions sur les neuf premiers mois de 2021.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2020	958	282	378	627	2 245
Écarts de conversion	6	2	3	4	15
Changements de périmètre	1			(3)	(2)
Dotations	66	22	48	65	201
Reprises de provisions utilisées	(42)	(39)	(36)	(56)	(173)
Reprises de provisions non utilisées	(3)	(20)	(11)	(7)	(41)
Gains et pertes actuariels	(4)				(4) ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	3		(1)	27	29
30/09/2021	985	247	381	657	2 270

(a) Avantages du personnel	985	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	631	Bouygues Construction	321
Médailles du travail	139	Colas	441
Pensions	215	TF1	56
		Bouygues Telecom	115
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	247		
Provisions sur litiges clients	79	Bouygues Construction	93
Réclamations sous-traitants	46	Bouygues Immobilier	19
Autres litiges de personnel et divers	122	Colas	73
		Bouygues Telecom	52
(c) Garanties données	381		
Provisions garanties décennales	256	Bouygues Construction	288
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	125	Bouygues Immobilier	23
		Colas	72
(d) Autres provisions non courantes	657		
Provisions risques divers étranger	43	Bouygues Construction	115
Provisions risques sociétés non contrôlées	116	Colas	343
Démantèlement et remise en état des sites	319	Bouygues Telecom	136
Provisions contrôle organismes sociaux	110		
Autres provisions non courantes	69		

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi figurent pour 1 dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés dont 4 sur les provisions pensions et -3 sur les régimes surfinancés présentés à l'actif.

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^a	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^a	Autres provisions courantes ^b	Total
31/12/2020	44	383	498	317	1 242
Écarts de conversion	1	6		2	9
Changements de périmètre	(1)		2	1	2
Dotations	7	143	203	98	451
Reprises de provisions utilisées	(3)	(83)	(117)	(92)	(295)
Reprises de provisions non utilisées	(2)	(33)	(55)	(24)	(114)
Virements de rubriques et autres mouvements	1	(2)	2	8	9
30/09/2021	47	414	533	310	1 304

(a) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(b) Autres provisions courantes :

	310	dont principaux métiers concernés :	
Provisions pour réassurance	44	Bouygues Construction	120
Provisions pour restructuration	10	Bouygues Immobilier	45
Provisions pour remise en état des sites (courant)	15	Colas	97
Provisions courantes diverses	241	TF1	20

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/09/2021	31/12/2020	30/09/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	881	90	3 021	3 811
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	313	299	1 843	1 344
Emprunts et dettes financières divers	95	85	435	389
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	1 289	474	5 299	5 544

Les dettes financières non courantes diminuent de 245 millions d'euros et les dettes financières courantes augmentent de 815 millions d'euros. Cela s'explique notamment par un reclassement de non courant à courant de 800 millions d'euros chez Bouygues SA correspondant à l'emprunt obligataire à échéance février 2022, par un emprunt non courant de 333 millions d'euros accordé par la banque européenne d'investissement à Bouygues Telecom, et par une augmentation des emprunts non courants chez Colas de 134 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2020	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/09/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 224	21	(3)	98			4 340
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(187)	20		(218)			(385)
TRESORERIE NETTE (A)	4 037	41^a	(3)^a	(120)^a			3 955
Dettes financières non courantes	5 544	18	5	548 ^b	8	(824) ^c	5 299
Dettes financières courantes	474	3		(5) ^b	(19)	836 ^c	1 289
Instruments financiers nets				^b	4		4
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	6 018	21	5	543	(7)	12	6 592
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(1 981)	20	(8)	(663)	7	(12)	(2 637)

(a) baisse de la trésorerie nette sur les neuf premiers mois 2021 de 82 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des neuf premiers mois 2021 de 543 millions d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 2 101 millions d'euros et en diminution de 1 558 millions d'euros

(c) dont reclassement de long terme à court terme de l'emprunt obligataire à échéance février 2022 chez Bouygues SA pour 800 millions d'euros

Note 8 Chiffre d'affaires

	Neuf mois 2021				Neuf mois 2020			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	3 946	5 466	9 412	34	3 227	5 323	8 550	34
Bouygues Immobilier	1 350	82	1 432	5	1 242	81	1 323	5
Colas	4 458	5 296	9 754	36	3 951	5 104	9 055	36
TF1	1 451	172	1 623	6	1 220	110	1 330	6
Bouygues Telecom	5 256		5 256	19	4 659		4 659	19
Bouygues SA et autres	10	30	40		8	23	31	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	16 471	11 046	27 517	100	14 307	10 641	24 948	100

	3 ^{ème} trimestre 2021				3 ^{ème} trimestre 2020			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 303	1 833	3 136	31	1 380	1 884	3 264	32
Bouygues Immobilier	426	26	452	4	596	26	622	6
Colas	1 644	2 544	4 188	42	1 728	2 472	4 200	41
TF1	444	69	513	5	435	33	468	5
Bouygues Telecom	1 797		1 797	18	1 627		1 627	16
Bouygues SA et autres	5	9	14		2	7	9	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 619	4 481	10 100	100	5 768	4 422	10 190	100

La ventilation du chiffre d'affaires par rubrique et métier figure en note 11 de l'annexe.

Note 9 Résultat opérationnel

	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2021	2020	2021	2020
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 141	681	670	813
Autres produits opérationnels	116	26	19	19
Autres charges opérationnelles	(26)	(71)	(9)	(20)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 231	636	680	812

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

Neuf mois 2021

Les autres produits opérationnels nets concernent Bouygues Telecom, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues SA. Ils s'élèvent à 90 millions d'euros et se composent de :

- 114 millions d'euros de plus-values de cession de *data centres* (note 1.1 de l'annexe) et 2 millions d'euros d'autres produits opérationnels, partiellement compensés par 9 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau chez Bouygues Telecom ;
- 6 millions d'euros de coûts d'adaptation chez Bouygues Immobilier ; et
- 11 millions d'euros de coûts relatifs au projet de fusion des activités de TF1 et M6, chez TF1 et Bouygues SA, et au projet de rachat d'Equans auprès d'Engie chez Bouygues SA (notes 1.1 et 1.3 de l'annexe).

Neuf mois 2020

Les autres charges opérationnelles nettes concernaient Bouygues Telecom et Colas. Elles s'élevaient à 45 millions d'euros et se composaient de :

- 24 millions d'euros de plus-value de cession d'actifs (sites à Cellnex), 2 millions d'euros d'autres produits opérationnels partiellement compensés par 10 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau ; et
- 61 millions d'euros de provisions enregistrées pour couvrir les coûts additionnels de démantèlement de la raffinerie de Dunkerque ainsi que les conséquences de la réorganisation des activités routières de Colas en France.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 331 millions d'euros aux neuf mois 2021.

	Neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2021	2020	2021	2020
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(331)	(203)	(185)	(215)

Le taux effectif d'impôt est de 31 % sur les neuf premiers mois 2021, contre 46 % sur les neuf premiers mois 2020. Le taux effectif 2021 s'explique principalement par des déficits n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger, partiellement compensés par les effets de différences de taux à l'étranger.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2021							
Publicité				1 162			1 162
Prestations de services	3 166	49	204	438	4 157	153	8 167
Autres produits sur activités de construction	6 281	1 384	7 638				15 303
Autre chiffre d'affaires	52		1 945	51	1 116		3 164
Chiffre d'affaires total	9 499	1 433	9 787	1 651	5 273	153	27 796
Chiffre d'affaires inter-activités	(87)	(1)	(33)	(28)	(17)	(113)	(279)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	9 412	1 432	9 754	1 623	5 256	40	27 517
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	255	27	233	223	434	(31)	1 141
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	255	21	233	218	541	(37)	1 231
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	(8)	11	(20)	(12)	219	202
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	173	(1)	123	65	325	122	807

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT NEUF MOIS 2020							
Publicité				961			961
Prestations de services	2 912	92	181	343	3 636	137	7 301
Autres produits sur activités de construction	5 635	1 231	7 214				14 080
Autre chiffre d'affaires	64		1 690	57	1 039		2 850
Chiffre d'affaires total	8 611	1 323	9 085	1 361	4 675	137	25 192
Chiffre d'affaires inter-activités	(61)		(30)	(31)	(16)	(106)	(244)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	8 550	1 323	9 055	1 330	4 659	31	24 948
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	19	(10)	124	126	444	(22)	681
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	19	(10)	63	126	460	(22)	636
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	41	(1)	32	(2)	(12)	51	109
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	5	(18)	19	34	253	(10)	283

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2021							
Publicité				360			360
Prestations de services	1 074	14	40	149	1 414	49	2 740
Autres produits sur activités de construction	2 065	438	3 285				5 788
Autre chiffre d'affaires	23		871	13	388		1 295
Chiffre d'affaires total	3 162	452	4 196	522	1 802	49	10 183
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(8)	(9)	(5)	(35)	(83)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	3 136	452	4 188	513	1 797	14	10 100
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	89	10	333	54	190	(6)	670
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	89	10	333	51	206	(9)	680
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6	(2)	7	(7)	(3)		1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	54	5	231	18	126	(35)	399

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT 3^{ème} TRIMESTRE 2020							
Publicité				346			346
Prestations de services	1 093	73	17	107	1 232	44	2 566
Autres produits sur activités de construction	2 171	549	3 376				6 096
Autre chiffre d'affaires	26		822	24	401		1 273
Chiffre d'affaires total	3 290	622	4 215	477	1 633	44	10 281
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(15)	(9)	(6)	(35)	(91)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	3 264	622	4 200	468	1 627	9	10 190
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	114	28	428	58	191	(6)	813
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	114	28	412	58	206	(6)	812
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	2	(1)	28	(1)	(12)	16	32
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	71	15	304	17	111	9	527

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	255	27	233	223	434	(31)	1 141
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(1)	(11)	(2)	(18)		(39)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	146	8	296	247	794	9	1 500
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	93	32	79	(20)	(3)	16	197
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(100)	(16)	(63)	(7)	(6)	(1)	(193)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2021	387	50	534	441	1 201	(7)	2 606

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	19	(10)	124	126	444	(22)	681
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(7)	(1)	(11)	(3)	(18)		(40)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	153	8	332	157	675	8	1 333
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	37	8	71	(20)	32		128
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(123)	(10)	(44)	(7)	(10)		(194)
EBITDA APRÈS LOYER NEUF MOIS 2020	79	(5)	472	253	1 123	(14)	1 908

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	89	10	333	54	190	(6)	670
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)		(4)		(6)		(13)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	44	3	120	74	267	3	511
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	44	12	29	(9)	(10)	4	70
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(41)	(2)	(20)		2	(1)	(62)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2021	133	23	458	119	443		1 176

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	114	28	428	58	191	(6)	813
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(4)	(1)	(7)	(1)	(15)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :							
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	54	3	146	51	229	4	487
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(3)	4	54	(14)	2	4	47
Retraitement des autres produits d'exploitation :							
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(22)	(3)	(19)	(1)	(3)	1	(47)
EBITDA APRÈS LOYER 3^{ème} TRIMESTRE 2020	141	32	605	93	412	2	1 285

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 30 septembre 2021							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	2 734	(428)	(443)	37	(2 299)	(2 238)	(2 637)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2020							
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EXCÉDENT FINANCIER NET	3 143	(306)	(7)	(1)	(1 740)	(3 070)	(1 981)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers neuf mois 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	329	30	465	410	1 181	(47)	2 368
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(91)	(4)	(100)	(223)	(878)	(1)	(1 297)
Remboursement des obligations locatives (III)	(57)	(6)	(80)	(16)	(107)		(266)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	181	20	285	171	196	(48)	805
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(459)	(136)	(655)	(31)	(310)	2	(1 589)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers neuf mois 2020							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	119	(9)	391	230	1 091	(51)	1 771
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(67)	(3)	(107)	(169)	(615)	(2)	(963)
Remboursement des obligations locatives (III)	(76)	(6)	(70)	(14)	(99)	(2)	(267)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(24)	(18)	214	47	377	(55)	541
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(447)	(133)	(383)	26	(187)	28	(1 096)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2021							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	107	12	428	111	435	(25)	1 068
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(46)	(2)	(61)	(101)	(296)	(1)	(507)
Remboursement des obligations locatives (III)	(16)	(2)	(28)	(5)	(36)	(1)	(88)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	45	8	339	5	103	(27)	473
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES							
	(16)	(31)	(174)	32	(109)	85	(213)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2020							
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	164	35	541	91	396	(29)	1 198
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(30)	(1)	(35)	(62)	(228)		(356)
Remboursement des obligations locatives (III)	(23)	(2)	(23)	(4)	(24)	(1)	(77)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	111	32	483	25	144	(30)	765
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES	(42)	84	(49)	(79)	(83)	110	(59)

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2020 à l'exception de :

- la commande de la construction d'un bitumier chez Colas au cours des neuf premiers mois 2021 pour un montant de l'ordre de 34 millions d'euros ; et
- le 7 mars 2021, la fin de l'engagement pris par Bouygues SA de conserver ses titres Alstom dans le cadre de l'acquisition par Alstom de Bombardier Transport.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2020.